



Le budget de la commune : stable et maîtrisé.



Les dates à retenir

A lire en page 8

# CHATEAU-GARNIER, INFOS.

## Mairie - Agence postale Horaires d'été

**Mairie** : du 10 juillet au 31 août, ouverture du secrétariat le lundi de 10h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.

*En cas d'urgence, s'adresser au Maire (05 49 87 87 22) ou aux adjoints : Mme Chevais (05 49 87 85 60), Mme Mignon-Racault (05 49 87 29 57) ou M. Guinault (06 75 34 98 48).*

**Agence postale** : du lundi au vendredi de 10h à 12h15 (levée du courrier à 12h15) et le samedi de 9h à 11h30 (levée du courrier à 11h). En dehors de ces horaires, aucune opération ne peut être enregistrée.

## Accès déchetterie

En dehors des horaires, l'accès est interdit. Les jours fériés, la déchetterie sera fermée

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Samedi
9h-12h		CHATEAU GARNIER		CHATEAU GARNIER
14h-17h	CHATEAU GARNIER		CHATEAU GARNIER	

## UN NOUVEAU LOCAL POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale s'installe dans de nouveaux locaux plus spacieux et plus accessibles **1 RUE ALFRED BOUCHARD**, à côté de l'école et en face de l'église.

L'aménagement a été conçu pour que chacun puisse choisir ses lectures en toute tranquillité, s'installer pour lire et feuilleter divers ouvrages mais aussi faire des rencontres, partager...

Les enfants retrouveront leur espace dédié, plus adapté aussi à des animations et activités autour du livre. Une salle attend les ados et pré-ados ; ils pourront non seulement emprunter des livres, des BD mais aussi lire sur place et utiliser un ordinateur.

La réouverture est prévue **le 20 juin 2017**. Nous y attendrons nos lecteurs mais aussi tous ceux qui voudront le devenir. Une journée portes ouvertes aura lieu en septembre. Mais vous pouvez venir visiter les lieux quand vous le souhaitez aux heures de permanence :

**Mardi de 14h30 à 17h30, Samedi de 10h30 à 12h, Inscription et prêt gratuits**

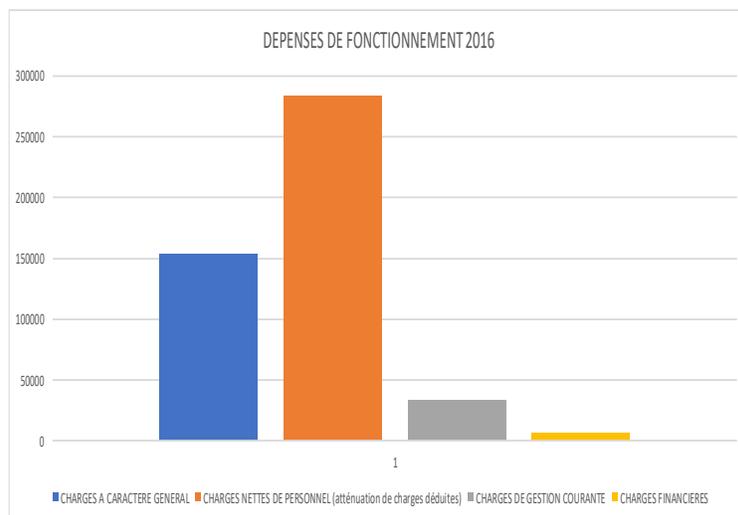
# Le budget principal

Le budget principal présente un excédent global de 103428€ pour 2015 (hors restes à réaliser et déficit d'investissement antérieur)

## La section fonctionnement

En 2015, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 501816 €, soit 774€ par habitant. Les charges nettes de personnel, déduction faite des remboursements de salaires et atténuations de charges, représentent 50% des dépenses totales soit 300€ par habitant (moyenne de la strate : 277 €). Le montant des recettes de fonctionnement, atténuations de charges et remboursement CAE comprises (89725€), s'élève à 597536 € soit 922€/habitant (moyenne strate:929€) auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2015 (128120€).

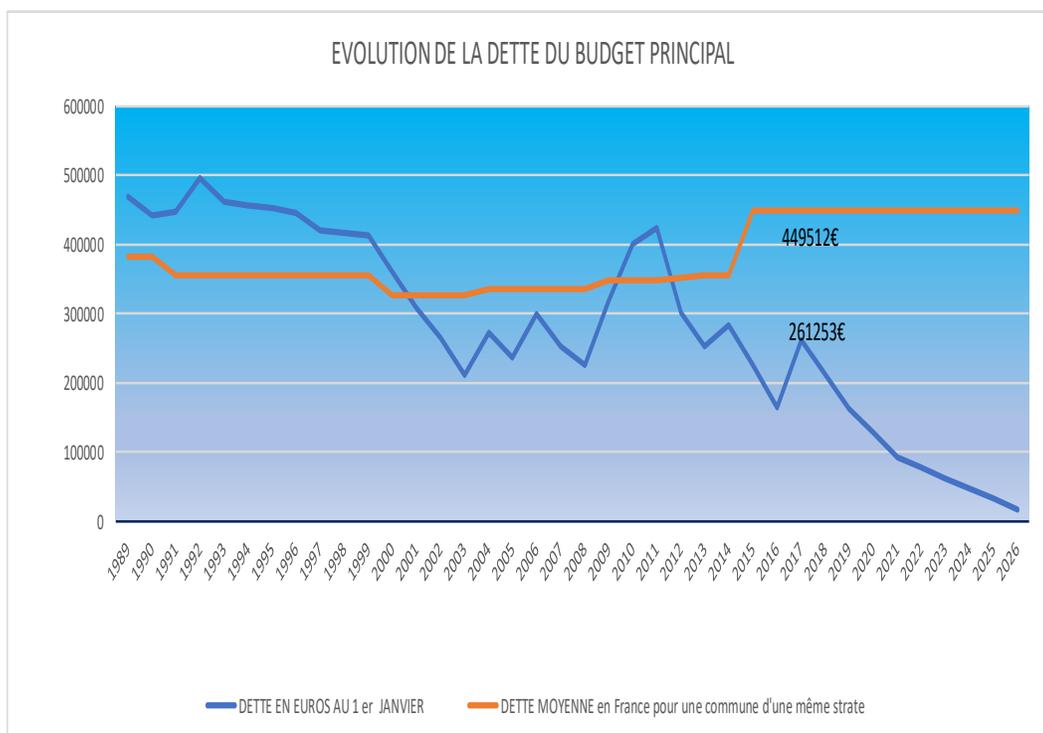
Le bilan de la section de fonctionnement montre un excédent global de 223840€. La somme de 55643.85€ est affectée au compte 1068 de la section Investissement afin de compenser son déficit. Le solde, soit **168196€**, constitue l'excédent net de l'exercice 2016.



## Les dépenses d'investissement

En 2016, les dépenses d'investissement se sont élevées à 275407€ dont 52534€ pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 283326€ dont 100000€ d'emprunt. Compte-tenu des restes à réaliser sur 2017 (87964€ en dépenses et 54050€ en recettes) et des reports de 2015 (29679€ en dépense), le déficit comptable de la section Investissement s'élève à 55644€, déficit comblé par le virement de la même somme sur le compte 1068 prélevé sur l'excédent de fonctionnement 2016. Vous trouverez le détail des travaux effectués en 2016 dans le bulletin municipal de décembre 2016.



Avec 61263€ de dettes en janvier 2017, soit 406€ par habitant (698€ en moyenne pour les communes de même strate) notre commune a une situation financière saine qui permet d'envisager sereinement les futurs investissements (mairie, participation au projet de golf...).

Toutefois, compte-tenu que les taux des emprunts sont historiquement au plus bas, il n'est pas exclu que nous procédions à la réalisation d'un nouvel emprunt en prévision des futurs investissements et également pour rembourser par anticipation ceux qui sont à un taux plus élevé.

# Le budget primitif 2016

Juin 2017

Pour 2017, le budget primitif est équilibré à 846503€ en fonctionnement et 469238€ en investissement.

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés. Vous trouverez ci-dessous les principaux travaux prévus.

A noter que le legs de Mme Régine Gautron (environ 50000 €) sera affecté, conformément à ses souhaits à l'Eglise\* (notamment les vitraux) et aux écoles\* (accessibilité)

PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2017	MONTANT BUDGETE	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS DONS OU AIDES SOLLICITEES
ECLAIRAGE PUBLIC : fin 3 ème tranche	54458	20122
ENFOUISSEMENT DES RESEAUXTÉLEPHONIQUES : fin 3 ème tranche	9500	5483
VOIERIE COMMUNALE ET RURALE	50000	16500
TRAVAUX ECOLE :fin accessibilité et enrobés cours de l'école *	53448	67323
ACCESSIBILITE BIBLIOTHEQUE	5753	
ACCESSIBILITE CANTINE	11938	
ACCESSIBILITE SEMAILLES AU VENT	4862	
MATERIEL CANTINE-SALLE DES FETES-ECOLES	10000	
MISE EN SECURITE DU BOURG	15000	
ETUDE TRANSFERT MAIRIE	5000	
VITRAUX EGLISE *	25000	25000
DEFENSE INCENDIE	5000	
PLATE-FORME MATERIAUX	12000	
ACHAT BATIMENTS ET TERRAINS	38000	
<b>TOTAL</b>	<b>299959</b>	<b>134428</b>

## Les budgets annexes

### La chaufferie et la centrale photovoltaïque

En 2016, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 25197 €. Les recettes de la centrale photovoltaïque se sont élevées à **22121€** (22787€ en 2015, 23259 € en 2014, 21717 € en 2013, 22786 € en 2012, 22148 € en 2011).

Les travaux de rénovation de la chaufferie et de ses sous-stations se sont poursuivis. La section investissement dégage quant à elle un excédent de 14740€.

Pour 2017, le budget est équilibré à 129040 € pour le fonctionnement et à 88477€ pour l'investissement. Il est caractérisé par la reprise par le budget général du tracteur Valto pour un montant de 33000€ et le remboursement par le budget chaufferie au budget général de l'avance remboursable effectué lors de l'achat de ce tracteur.

Le montant de l'abonnement et du Kw restent inchangés.

L'assainissement :

Suite au transfert de l'assainissement à Eaux de Vienne le Budget assainissement est doté. La somme de 44815€ correspondant à l'excédent

de fonctionnement (25341€) et l'excédent d'investissement (19984€) a été reversée à Eaux de Vienne clôturant ainsi définitivement l'opération de transfert.

### Le Point Santé

En 2016, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 10067 € et le déficit d'investissement à 2256 soit un excédent global de 7811€

Pour 2016, le budget prévisionnel est équilibré à 15906€ en fonctionnement et à 10256€ en investissement.

### Le bar-hôtel-restaurant et le multiservice

En 2016, l'excédent d'exploitation s'est élevé à 236€ et l'excédent d'investissement à 75€. Compte tenu des excédents reportés des années précédentes (3177€ en fonctionnement et 16444€ en investissement), l'excédent global s'élève à 19932€.

Pour 2017, le budget prévisionnel est équilibré à 13802€ pour le fonctionnement et à 25014€ pour l'investissement.

## Le point sur les travaux d'enfouissement

La troisième tranche des travaux d'enfouissement vient de se terminer, mise à part un poteau téléphonique mal situé et qu'il faudra enlever tôt ou tard. La commune a sollicité pour les années à venir 2 nouvelles tranches : une 1ère tranche comprenant la route de Sommières avec si possible le reste de la rue du Moulin et une 2ème tranche comprenant Couture. La 1ère tranche a été accordée par la commission de hiérarchisation de SRD pour fin 2018/début 2019. La seconde devrait l'être un peu plus tard.

## Le point sur les travaux d'assainissement

**Réhabilitation des postes de refoulement :** Suite au Diagnostic Assainissement effectué précédemment, il est apparu nécessaire de réhabiliter les 2 postes de refoulement situés rue du Bas-Bourg et rue Alfred Bouchard. Cette réhabilitation, initiée par la Commune avant le transfert de notre compétence assainissement (et pour laquelle nous avons obtenu une DETR), est mise en œuvre par Eaux de Vienne. Le montant du marché s'élève à 90795€. Les travaux sont effectués par l'entreprise Arlaud (terrassment...) et l'entreprise Fournie (pompes, télétransmission ....). Ils ont commencé le mardi 27 juin et se dérouleront tout le mois de juillet, la fin contractuelle des travaux étant fixée au 13 septembre. Ces travaux vont provoquer quelques gênes pour les riverains notamment en ce qui concerne le stationnement. Nous leur demandons de faire preuve de civisme et nous les remercions de leur compréhension

**Mise en séparatif de l'assainissement collectif :** Cette mise en séparatif fait partie des priorités n°1 du diagnostic assainissement et concerne la rue du Bas-bourg, la rue du Clain, la rue du Maréchal Ferrant, l'Impasse Passerose, la rue de l'Ancienne Poste et enfin la rue du Marché Couvert pour un montant d'environ 250000€. Les appels d'offre sont en cours et les travaux devraient commencer à la rentrée pour se terminer vers la mi-décembre. Il est évident que ces travaux auront de gros impacts sur la vie de notre bourg (et plus particulièrement l'Impasse Passerose) notamment en ce qui concerne la circulation. Tout sera fait pour en limiter l'impact, mais là encore nous sollicitons votre compréhension.

## Le point sur l'opticalisation de notre central téléphonique et la téléphonie mobile

### Internet haut débit :

Enfin !!!, Notre NRA (Nœud de Raccordement aux Abonnés = le central téléphonique) est raccordé à la fibre depuis la mi-janvier nous permettant d'avoir un débit confortable à très confortable (8 à 16 MB), seuls les écarts les plus éloignés sont moins bien lotis. Il est possible d'avoir un débit montant et descendant beaucoup plus élevé (environ 10/60 MB) pour le même prix en souscrivant à l'offre VDSL pour ceux qui sont éligibles (il faut être situé à moins de 1000 m du Central). Outre une plus grande fluidité dans la connexion

internet il est possible par ce biais d'obtenir la télévision par ADSL qui est de meilleure qualité que par le satellite. Pour cela, il suffit de contacter le service commercial d'Orange.

### La téléphonie mobile :

Même si on peut se considérer comme privilégié par rapport à d'autres communes (notamment La Chapelle Bâton) avec l'accès à tous les opérateurs, la qualité des réseaux jusqu'à maintenant n'était pas toujours optimale et nous étions toujours sur d'anciennes technologies (Edge) qui ne nous permettaient pas de tirer profit de

nos smartphones notamment les échanges de données (les datas). SFR qui est le chef de file sur notre antenne a l'obligation de la passer en 3 G voire en 4 G avant le 1er juillet, mais le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'y mettait pas trop d'empressement. Toutefois il semble que depuis le 28/06/17 la 3G soit enfin fonctionnelle avec un petit bémol sur la partie data et l'internet mobile. L'idéal serait l'installation de la 4G qui permettrait aux abonnés ayant un internet classique de mauvaise qualité d'obtenir le haut débit grâce à une box 4 G.

## Le point sur le projet de la Maison des Services

Comme indiqué sur le dernier bulletin municipal de décembre 2016, La Municipalité étudie le transfert de la mairie et de l'agence postale dans un nouveau local afin de répondre à la problématique de l'accessibilité d'une part mais aussi pour les rendre plus fonctionnelles. En début d'année nous avons répondu à un appel à projet de la Région via notre Communauté de Communes du pays Civraisien en Poitou pour pouvoir accéder au Contrat de Ruralité et aux aides qui vont avec. Cette Maison des services, outre son rôle classique de mairie et d'agence postale, a pour vocation d'être une interface de proximité avec d'autres établissements de services comme Eaux de Vienne, Sorégie, la CAF etc.. A terme il y sera adjoint une médiathèque adaptée à la taille de notre commune car la culture n'est pas que l'apanage des villes! Lors d'un prochain conseil municipal, le lieu définitif sera choisi.

## LE POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE

Et oui, la sortie n'est pas encore effectuée qu'il faut déjà songer à la rentrée de septembre !

Lors de sa campagne électorale, M. le Président Macron a indiqué vouloir redonner la main aux communes et aux conseils d'école pour choisir le rythme scolaire le mieux adapté à la situation. Le décret d'application est passé au JO le 27/06/17. Toutefois cette possibilité de revenir à la semaine de 4 jours risque de pouvoir être effective pour la ren-

trée de septembre 2017 car il faut obtenir une dérogation du directeur académique ce qui paraît difficile dans le délais impartis.

la commune de Château-Garnier, en concertation avec le Conseil d'Ecole, l'APE et les parents d'élèves, étudie les différents scénarii possibles dont celui de la semaine de 4 jours avec pour ceux qui le souhaitent, une organisation des temps d'activité périscolaires le mercredi matin laissant la possibilité aux parents qui travaillent d'avoir une solution

pour la garde de leurs enfants. Ceci d'autant qu'avec une bonne coordination avec Milles Bulles de Gençay, cette prise en charge pourra s'effectuer sur la journée (il existe un service de ramassage pour Milles Bulles ). La Commission Ecole réfléchit également à une réorganisation de la cantine avec un départ anticipé des enfants de la maternelle leur permettant ainsi de manger dans de meilleures conditions, de rentrer et de commencer leur sieste plus tôt.

## LE POINT SUR LES EOLIENNES

### Parc éolien des Quatre Vents



Depuis le mois de Novembre 2016, le montage des 8 éoliennes du Parc éolien de Château Garnier et la Chapelle Bâton, est terminé. Après une phase de test, l'ensemble du parc éolien est entré en phase de production

et les éoliennes sont aujourd'hui raccordées au réseau de transport d'électricité pour une puissance de 16 MW. Le 21 novembre 2016 les premiers KWh ont été produits et injectés dans le réseau par le parc éolien. Les travaux

d'aménagement sont également terminés. Un projet d'extension du parc de 4 éoliennes supplémentaires est en phase de pré-étude et sera présenté prochainement au Conseil Municipal.

### Projet du Parc éolien de Chaléroux

Depuis décembre 2012, nous faisons régulièrement le point dans notre bulletin municipal de ce nouveau projet de parc éolien. Dans celui de 2015, un article complet lui a été consacré. Situé sur des parcelles communales, ce projet qui devrait se limiter à 3 -4 éoliennes aura des retombées économiques non néglig-

geables pour notre commune tout en participant au mix énergétique de notre région avec une énergie renouvelable non polluante. Les études concernant la sensibilité écologique du site (l'environnement, les oiseaux et les chauves-souris ) et les études acoustiques et paysagères sont terminées. Ses conclusions

seront présentées lors d'un prochain conseil. Pour mémoire , une délibération d'avis favorable ainsi que d'autorisation donnée au maire de signer et une promesse synallagmatique de bail emphytéotique et une convention de servitude ont été votées par le Conseil Municipal le 11 juillet 2013

## Le point sur le personnel Communal technique

Serge Lombard, employé en tant que CAE, a trouvé en septembre 2016 un CDI. Il a été remplacé poste pour poste par Sébastien Sicard. Celui-ci ayant obtenu un CDD au 1er juillet, Steve Neels a été recruté en tant que CAE à raison de 20 h par semaine (le maximum dans ce cadre d'emploi aidé).

Séverine Fely a été recrutée en septembre 2016 pour remplacer poste pour poste Chantal Hofmann en fin de contrat.

Jean-Marie Thimonier a été embauché en tant que CAE à 20h par semaine, en avril 2017, pour être affecté au Plan d'Eau pendant sa

période d'ouverture et seconder Arnaud Leguillon permettant ainsi une présence d'environ 40 heures par semaine. Ils ont pour mission l'entretien de l'ensemble du Plan d'eau, la vente de cartes de pêche et de seaux de balle pour le Golf. Ils viennent aussi renforcer Jean François et son équipe quand le besoin s'en fait sentir (travaux de voirie...). Arnaud Leguillon, ayant souhaité interrompre son contrat, nous sommes à la recherche d'un nouveau CAE pour le remplacer sur le Plan d'eau.

La commune effectue un gros travail de formation vis-à-vis de ses employés en leur faisant

passer entre autres des CACES (conduite d'engins motorisés ..) et des Habilitations (électriques...) Un effort particulier a été fait vis-à-vis d'Antoine Cauet qui est en Contrat d'Avenir et pour lequel une formation par alternance sur près de 2 ans a été organisée auprès de l'AFPA. Il recevra une formation de plaquiste, en électricité, en plomberie...

Enfin Séverine commence une formation BAFA dans les prochains jours. Cette formation est nécessaire pour l'animation des Temps d'Activités Périscolaires et la garderie.

# LE POINT SUR LE CASTEL

Suite au départ, au 1er juillet, des locataires actuels et leur arrêt d'activité, La commune reprend possession de l'ensemble des bâtiments (logement et commerce) et va pouvoir commencer la recherche active d'un repreneur.

## UNC AFN SOLDAT DE France

Le 4 mars, dans la salle Semailles au vent, s'est tenue notre assemblée générale, en présence de Monsieur Le Maire, François AUDOUX et de Madame Claudine CHEVAIS adjointe.

Après une minute de recueillement observée à la mémoire des amis disparus en 2016, le président a souligné combien la pérennité des associations anciens combattants est menacée depuis la création de notre section, en 1963 : dix-neuf camarades sont déjà disparus. Pour que perdure le souvenir des sacrifices au combat et conserver le devoir de mémoire, nous lançons un appel aux jeunes de la commune et aux sympathisants. Il existe un solide noyau au sein de notre section mais nous devons l'étoffer. Des amis, des copains, restent isolés, venez nous rejoindre, notre participation aux manifestations commémoratives en sera renforcée. Celle du 8 mai, au monument aux morts, avec la présence des enfants des écoles en est le parfait exemple.

Chateau-Garnier se souvient.



Le Bureau

### PLAN CANICULE : quelques conseils, si par hasard il faisait très chaud cet été...

#### A RETENIR

- ☀ Personnes âgées, isolées ou handicapées : inscrivez -vous à la mairie afin que le CCAS puisse prendre contact avec vous en ces moments difficiles à supporter (tél.: 05 49 87 80 11).
- ☀ Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appeler immédiatement le 15 ou le 112 (depuis un portable).
- ☀ La plateforme téléphonique « Canicule info service » vous informe également au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.
- ☀ Et toutes les infos sur : <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

#### HEATWAVES INFORMATION TO REMEMBER

- ☀ Elderly, isolated or disabled: register at the town hall so that the CCAS can contact you in these difficult times to support (05 49 87 80 11).
- ☀ If you take any medication, ask your family doctor or pharmacist for advice. If you see anyone suffering from heat exhaustion or heatstroke, call the emergency services immediately by dialling 15 or 112 (from a mobile).
- ☀ Want to find out more for yourself, or those closest to you ? Dial 0 800 06 66 66 (toll-free call) or consult <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html> . !
- ☀ Brochure available at the mairie.

# L'Association du Golf des Brandes de Château-Garnier

Partant du constat que, fort de ses 450000 licenciés, le golf est une des principales activités sportives chez les français (2 millions de français déclarent le pratiquer), qu'il se démocratise de plus en plus et qu'il n'y a qu'un seul golf neuf trous dans la Vienne, Daniel Poulain a soumis l'idée à l'ex Communauté de Communes du Pays Gencéen d'en créer un sur le Gencéen.

Nous avons aussitôt fait acte de candidature pour ce projet. En effet nous avons la chance d'avoir une Aire Naturelle magnifique qui mérite d'être développée et aménagée.

Grâce à ses multiples atouts et sa forte disponibilité en foncier (aux 15 ha actuels se rajoutent 32 ha immédiatement disponibles sur les 160 ha de terres de brandes possédées par la Commune), la présence d'autres équipements sportifs ou de loisirs tels le terrain de tennis, le City Stade, le mini-golf, le camping et enfin la pêche, le Plan d'eau constitue un véritable écrin pour un golf 9 trous de type Pitch en Putt. Et enfin, cerise sur le gâteau, l'existence d'un étang avec un îlot pouvant être aménagé très rapidement et à moindres frais en practice sur l'eau constitue son originalité.



L'association a évidemment pour objet la pratique du golf mais aussi sa vulgarisation en permettant l'accès à cette pratique au plus grand nombre et en développant une nouvelle offre d'équipements ouverts à tous (scolaires personnes souhaitant s'initier à la pratique de ce sport,...) et accessibles à la fois en coût et en distance

Son Comité Directeur est composé de: Laurence BENAITEAU, Olga CARZAN, Bernard DECARROUX, Laurent FOURNIER, Gilles LELONG, Patrick MIGNOT, Jean Charles PICHEREAU, Daniel POULAIN.

⇒ Accès possible pour des scolaires et les sportifs aux horaires contraints: limite le côté chronophage de l'activité,

⇒ Surface impactée moindre : 5 à 13 ha versus 25 à 30 ha

⇒ Coût moindre tant en terme de réalisation que de fonctionnement et d'entretien.

⇒ En l'absence de structure équivalente dans le département il ne rentre pas dans une concurrence stérile avec d'autres golfs, il est au contraire très complémentaire.

Ceci étant fait, il convenait de mettre rapidement en place un parcours initiatique et le practice sur l'eau. Grâce à la mobilisation des bénévoles (notamment Jean-Charles Pichereau qui a effectué un gros travail au niveau de l'îlot) et l'aide ponctuelle des employés communaux, ce parcours a été rapidement mis en place et a permis d'organiser des journées portes ouvertes pour la Pentecôte. Ces journées furent un réel succès et a permis de promouvoir notre projet

L'association du Golf des Brandes de Chateau-Garnier

Le bureau quant à lui est composé de :

Président : Daniel POULAIN  
Secrétaire : Laurent FOURNIER  
Trésorier : Bernard DECARROUX

Ce projet a été soumis à l'ancienne Communauté de Communes du Pays Gencéen qui, lors de sa dernière session de décembre 2016, a émis un avis favorable. Il serait souhaitable, qu'au moins dans un premier temps, ce projet soit porté par la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion en janvier des 3 ex Communautés de Communes (CDC du Pays civraisien et Charlois, CDC de la région de Couhé, CDC du Pays Gencéen).

Après avoir présenté le projet au Conseil Municipal et reçu son accord pour continuer son étude de faisabilité, nous avons avec Daniel Poulain et son équipe de bénévoles défini un tableau de marche à court et à moyen terme et précisé le type d'équipement le plus apte à faire consensus. En 1er lieu il était nécessaire de créer un club de Golf interlocuteur privilégié de la Commune et qui à terme pourrait assurer la gestion du Golf 9 trous.

C'est ainsi que **l'Association du Golf des Brandes** a été créée lors de son assemblée générale du 6 avril 2017. elle a montré l'intérêt de nombreux golfeurs de la région (certains avaient fait le déplacement de Poitiers).

Cet acte fondateur étant fait, il fallait passer à la suite et démontrer que ce projet n'était pas une utopie et qu'au contraire en il était réalisable.

Après des entretiens avec différents pratiquants nous avons défini avec Daniel Poulain, instigateur de ce projet, le type de structure que nous souhaitions mettre en place dans un 1er temps (bien entendu rien n'est figé dans le marbre et des adaptations se feront certainement en fonction de l'évolution dans le temps et des nouvelles idées)

Le choix d'un **golf 9 trous de type Pitch and Putt** avec un practice sur l'eau a été retenu. Ce type d'équipement est peu gourmand en surface (5 ha environ) et en eau. Son entretien est fortement allégé par rapport à un golf classique et s'intègre parfaitement dans l'Aire Naturelle du Plan d'eau.

Un golf 9 trous présente plusieurs avantages:

⇒ 2 heures pour effectuer le parcours contre 5 heures pour le golf 18 trous:

est donc sur de bons rails et va permettre dans les mois à venir de présenter le projet de Golf 9 trous Putt and Pitch à notre nouvelle Communauté de Communes afin d'en obtenir son indispensable soutien notamment dans la maîtrise d'ouvrage.

Pour information, nous avons rencontré avec Daniel Poulain le président du Conseil Départemental le vendredi 3 février: il nous a assuré de son soutien dans le cadre des aides dédiées à ce style d'opération.

Pour finir, il faut noter le rôle du Comité de Gestion du Plan d'eau dont la collaboration est essentielle voire indispensable pour la réussite de ce golf. Leur attitude, notamment celle de son président, est exemplaire et je tiens à le remercier sincèrement. Il va falloir évidemment préciser le rôle de chacun et un mode de collaboration précis ce qui sera fait dans les prochains mois.

En attendant, la Commune met à la disposition de ces 2 associations 2 CAE à 20h par semaine chargés de l'entretien mais aussi de l'animation (vente des cartes, des seaux de balles de golf...) pendant toute la durée de l'ouverture de l'Aire Naturelle du Plan d'Eau et intervient ponctuellement si nécessaire.

# Save the Date !

# Les dates à retenir !

Le Foyer des Jeunes vous propose

# CHATEAU GARNIER

## 14 JUILLET 2017

AU PLAN D'EAU À PARTIR DE 14H

Tournoi sportif & ludique : Jeux divers & Color Run  
25 € par équipe de 5 personnes

Restauration - Buvette - Concert - Feu d'artifice

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie public

**Le 14 Juillet 2017, venez passer une journée festive au plan d'eau de Château-Garnier !**

A 14h, vous pourrez participer à un tournoi sportif et ludique, composé de diverses activités et d'un color run en fin de journée !

En soirée, des plateaux repas, sandwichs et frites vous seront proposés. La buvette, quand à elle, sera ouverte toute la journée.

Enfin, le groupe de musique Timeless vous interprètera quelques chansons, avant de pouvoir profiter du Feu d'artifice annuel.

Venez nombreux !

Le Foyer des Jeunes

## DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Comité d'Echanges

Culturels et de Jumelage

Le CECJ prévoit comme tous les ans une sortie à la découverte de patrimoine. Cette année la sortie est prévue à Montmorillon riche en découverte de patrimoine et d'espaces souvent méconnus.



## DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

### FOIRE DE Château-Garnier

Nous espérons le beau temps et un nombreux public.

Comme à l'habitude nous retrouverons les exposants : métiers d'arts et de bouche, collectionneurs, animations, repas, ber-nache, vide greniers et manèges.

## MANIFESTATIONS

19/20 août : Ball trap ACCA au Petit Brizard	11 novembre : Banquet AFN
30 septembre: Belote de la Chorale	18 novembre : Belote du Plan d'Eau
8 septembre : Belote « Club de l'Amitié »	24 novembre : Belote de la Chorale
1 octobre : Enduro Car- piste Plan d'Eau	26 novembre : AGO du Comité des fêtes
21 octobre : Concours Tarot	3 décembre : Loto de la Chasse
	9 décembre : Arbre de Noël

## Rallye Pédestre du Plan d'eau

**Dimanche 6 août** : rallye pédestre (10 km pour les plus doués). Rendez-vous au plan d'eau dès 8h pour le petit déjeuner, départ à 9h. Par équipes de 2 ou seuls, vous devrez trouver votre itinéraire à partir d'énigmes, répondre à des questions et découvrir des objets tout au long du parcours. Inscription comprenant le petit déjeuner : 3€ /personne ou 11 € repas du midi compris. Repas ouvert pour les non participants au rallye : 10€.

Après midi à 14h, concours de pétanque en doublettes. Inscription 8€ la doublette.

Réservation au 05 49 87 87 44 ou 06 85 39 14 71 de 18h30 à 20h